Tarifs année 2025

TARIFS LOCATIFS en €

A la semaine - tourisme 4/5 personnes Du samedi 15h00 au samedi 10h00.			
Périodes	MAISONNETTES 4-5 personnes - 2 chambres Tarif pour 4 pers.	mobilhome 4-5 personnes - 2 chambres Tarif pour 4 pers.	
22/03 - 03/05	500	400	
03/05 - 14/06	500	400	
14/06 - 28/06	550	530	
28/06-05/07	720	700	
05/07 - 12/07	820	760	
12/07 - 16/08	850	780	
16/08 - 23/08	650	630	
23/08 - 06/09	650	630	
06/09 – 27/09 470 440			

3 semaines - cure/forfait 1 ou 2 personnes Du samedi 15h00 au samedi 10h00.

Périodes	MAISONNETTES 4-5 pers 2 chambres	
22 /03 - 03/05	570	
03/05 - 14/06	690	
14/06 - 05/07 (3 semaines – 1 ou 2 personnes)	960	
16 //08 - 06/09	700	
06/09 - 11/10	630	

Personne supplémentaire	7 €/jour
Animal en supplément	3 €/jour
Taxe de séjour	En supplément

LOCATION MOBILHOME A LA NUITEE		
22/03 AU 30/06	100€	

01/07 AU 31/08	145€
01/07 AU 31/08 01/09 AU 12/11	110€

CONDITIONS DE RÉSERVATIONS ET DE LOCATIONS

30% du montant total du séjour pour les locations le solde 30 jours avant la date d'arrivée.

LA MAISON DE BONNEVAL - 10 personnes Tarif de location à la semaine du samedi 16h00 au samedi 10h00.			
01/01 – 30/06 01/07– 31/08 01 /09-23 /12 24/12-01/01 1200 1200 1200 1200 1500			

Caution : 1000 € - Ménage : 120 €

LE PAVILLON EN PIERRES NATURELLES - 6 personnes Tarif de location à la semaine du samedi 16h00 au samedi 10h00.		
01/01 – 30/06	900	
01/07 - 31/08	1000	
01/09-23/12	850	
23/12-01/01	950	

Caution : 1000 € - Ménage: 100 €

LA MAISON DE LALIGIER - 7 personnes Tarif de location à la semaine du samedi 16h00 au samedi 10h00.

01/01 – 30/06

01/07 – 31/08 01/09-24/12 24/12-01/01

Caution : 1000€ - Ménage: 100 €

TARIFS LOCATIFS à la nuitée en €

Tarifs par nuitée				
Périodes	Maisonnettes 4-5 personnes	Maison de Bonneval 10 personnes	Pavillon en pierres naturelles 6 personnes	Maison de Laligier 7 personnes
01/01 – 30/06	110	400	170	180
01/07 - 31/08	145	420	190	200
01/09 - 18/12	110	400	170	170
18/12 - 01/01/22	125	400	180	200

Conditions de réservations et de locations

Pour le bien être de tous après 23 heures et jusqu'à 7 heures 30 le matin, les véhicules devront être stationnés sur le parking à côté de la piscine.

Les demandes de réservation ne sont validées qu'à réception des arrhes et sous réserve de disponibilités à la période demandée.

Les arrhes correspondent à 30% du montant total du séjour pour les locations, à 70 € par emplacement de camping. Elles doivent être envoyées dans les 8 jours suivant la date de réservation, passé ce délai ladite réservation est automatiquement annulée.

Les remboursements des arrhes ne seront effectués quels que soient le motif. Le solde du séjour sera réglé dés votre arrivée au camping. Pour les locations une caution de 200 € sera réclamé et restitué à votre départ si le logement est en état de propreté, le cas contraire un montant de 80 € sera retenu sur la caution.

Tout objet cassé ou détérioré sera facturé. Il est interdit de fumer dans les locations

Si une ou plusieurs personnes désirent séjourner en plus sur l'emplacement ou le locatif le séjour sera recalculé et facturé.

Tout visiteur devra se présenter à l'accueil et s'acquitter du tarif en vigueur, ce paiement n'ouvre pas droit à la piscine.

Règlement de la piscine et pataugeoire :

Les piscines sont strictement réservées aux campeurs, le port du caleçon ou short de bain est interdit par mesure d'hygiène. Le passage par le pédiluve et la douche est obligatoire. Prévoir des couches spéciales piscines pour les bébés.

Merci de votre indulgence.